



FSU (Snetap-Syigma)



COMMUNIQUE

Syac-CGT // SUD Rural Equipement

Le Ministre contraint d'écouter les personnels... Imposons lui maintenant des négociations !

Des revendications écoutées, mais... pas entendues !

Grâce aux mobilisations conduites depuis mars par de nombreux personnels issus de l'ensemble des services et établissements publics du Ministère de l'Agriculture (manifestation de plus de 200 agents au Salon de l'Agriculture le 2 mars, suivie de l'occupation début avril des Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt d'Orléans, de Toulouse et de Montpellier), les organisations syndicales représentatives ont pu imposer au Ministre de les recevoir.

Pour autant, la rencontre, affichée comme « réunion de travail », là où le Cabinet du Ministre s'était engagé face aux personnels mobilisés à ouvrir de réelles négociations..., n'a abouti qu'à une fin de non recevoir juste polie... de la part d'un Ministre qui s'est déclaré totalement solidaire des politiques gouvernementales en cours.

Ainsi, pour Bruno Le Maire, si les modalités de mises en œuvre de l'ensemble de ces « réformes », combattues et condamnées par les Personnels peuvent être discutées, les principes ne le sont en rien (RGPP, GIP, masterisation, bac pro 3 ans, lycée...). A titre d'exemple, on retiendra comme symptomatique de l'attitude fermée du Ministre, la question de la masterisation pour laquelle même le calendrier de mise en œuvre ne saurait se discuter (avec la mise en fonction à 2/3 temps devant des classes d'enseignants non formés dès la rentrée prochaine) ou encore le déménagement à Compiègne du siège de l'ONF non négociable car ayant été décidé à Matignon (et cela en dépit de l'absence de pertinence de la décision, du coût engendré et du déficit avéré de l'Office...) !

Tout aussi inacceptable, l'attitude dogmatique adoptée sur les mesures RGPP dans l'ensemble des services et établissements publics, le Ministre se contentant d'indiquer :

- qu'il entendait bien les difficultés des agents (hier dans l'Enseignement Agricole Public, aujourd'hui dans les DDI...)
- qu'il ne disposait pas pour l'heure de son plafond d'emploi pour le budget 2011, donc « circulez y a rien à voir »
- qu'il s'efforcera de limiter les impacts sur les services de son ministère

Autrement dit, « responsable » de la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, « mais pas coupable » de la détérioration des services rendus aux usagers !

Une seule porte semble s'être entrouverte...

Le Ministre se dit prêt à engager une « *discussion de manière ouverte* » pour trouver des solutions et un calendrier en matière de dé-précarisation au sein du ministère tous services confondus, évoquant un travail à conduire avec ses services et une nouvelle rencontre sur ce thème avant l'été. Pour autant, l'objectif affiché serait seulement d'engager par la suite une négociation avec le Ministre des Affaires Sociales et de la Fonction Publique, autant dire que le chemin risque d'être long et qu'une nouvelle fois c'est le passage en CDI de quelques uns qui risque fort d'être mis en avant plutôt qu'un véritable plan de titularisation !

Dans le même esprit, le Ministre déclare ne pas fermer la porte à la discussion sur quelques points corporatifs : statut de la catégorie B, retour indemnitaire partiel aux agents du non-remplacement d'un départ sur deux, passage de catégorie C en B, situation des IAE...

Mais au final, il l'a martelé : il est « ouvert au dialogue mais dans la limite des choix gouvernementaux , qu'il entend prendre le temps d'expliquer » (sic) ! Ainsi compte-t-il bien garder le cap des politiques régressives engagées. Et s'il a confirmé certains de ses engagements pris sous la pression des personnels l'an passé (ex. la pérennité des 60 ETP réinjectés à la rentrée 2009 ou le moratoire sur les suppressions d'emplois pour 2010 dans l'Enseignement Agricole Public), son silence est assourdissant pour 2011 et 2012 ! Ce qui est clair, c'est qu'il ne compte absolument pas redonner une priorité aux missions de service public dont il a pourtant la charge !

De la nécessité d'amplifier nos mobilisations et de durcir le mouvement !

Aussi devant ce refus manifeste du Ministre d'entendre les revendications légitimes des personnels pour préserver la qualité du service public, la seule réponse que l'on puisse faire aujourd'hui est la suivante : amplifier nos mobilisations... et durcir le mouvement, en généralisant les occupations de DRAAF sur l'ensemble du territoire !

L'été 2009 avait été chaud dans l'Enseignement Agricole Public pour Bruno Le Maire, le printemps 2010 doit l'être plus encore et cela dans l'ensemble des services du Ministère ! Le temps est venu de dire : STOP aux suppressions de nos emplois et à la remise en cause de nos missions !

Ce qui se passe au Ministère de l'Agriculture ne saurait constituer des actes isolés, concernant l'emploi et les conditions de travail (voir les mouvements de fond engagés actuellement dans le secteur de la petite enfance, des transports...). Ainsi, en construisant chez nous, il s'agit de prendre résolument nos responsabilités et de construire une mobilisation unitaire, intersectorielle et interprofessionnelle seule à même de faire sauter les dogmes gouvernementaux qui nous laissent exsangues !

Nos premières luttes ont contraint le Ministre à recevoir les syndicats, il nous faut aujourd'hui franchir un nouveau pallier dans notre mobilisation « pour un service public, au service du public » et lui imposer de négocier maintenant...

L'heure n'est assurément pas à la résignation !

Paris, le 13 mars 2010

Concertation en trompe- l'œil au ministère

Service public. Mardi 13 avril, après une semaine de mobilisation, les syndicats du ministère de l'Agriculture devaient rencontrer Bruno Le Maire. Une réunion sans enjeu qui devrait déboucher sur de nouvelles actions syndicales.

Réussir à rencontrer un ministre peut parfois s'avérer compliqué. Il aura ainsi fallu une action au Salon de l'agriculture (lire *la Terre* du 9 mars), puis le blocage des Directions régionales de l'Agriculture (Draaf) d'Orléans, de Montpellier et de Toulouse, pour que les syndicats arrachent une réunion avec Bruno Le Maire. Celle-ci devait se tenir mardi 13 avril au ministère de l'Agriculture.

Quelques jours avant cette entrevue, Jean-Marie Le Boîteux, le secrétaire général du Snetap-FSU, était déjà « très mécontent ». La raison de sa colère ? « A notre grande surprise, l'audience avec de l'intersyndicale s'est transformée en une discussion de salon, dénonce le syndicaliste. Toutes les organisations syndicales y participent, y compris celles qui accompagnent la politique du gouvernement, comme la



Il avait fallu une action au Salon de l'Agriculture (ci-dessus) pour que les syndicats obtiennent une réunion avec Bruno Le Maire.

CFDT et l'UNSA. » Membre du bureau du Syac-CGT, Louis Dilasser n'attendait pas beaucoup de cette réunion qui devait durer une heure : « Ce n'est pas là que s'engageront les véritables négociations, il y a un tel fossé entre ce qu'on demande et la politique du gouvernement... »

« IL Y A UNE VOLONTÉ DE POURSUIVRE LE MOUVEMENT »

Depuis février 2010, les syndicats Snetap-FSU, Syac-CGT et Sud-Rural ferment ensemble contre le démantèlement des services du ministère. Dans leur ligne de mire : la Révision générale des politiques

publiques (RGPP), qui prévoit le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Pour Jean-Marie Le Boîteux, « cette réforme n'obéit à aucune logique, si ce n'est le dogme de la réduction des emplois publics ».

Cette année, le ministère de l'Agriculture devrait

ainsi supprimer 730 postes dans l'ensemble de ses services : FranceAgriMer, Agence de services et de paiements (ASP), Haras nationaux, Office national des forêts (ONF), services déconcentrés (ex-DDAAF, lycées agricoles)...

Mardi 13 avril, les syndicats espéraient voir sur quels points Bruno Le Maire est prêt à négocier. L'un des dossiers « test » est celui de la masterisation, qui supprimera l'année de stage après la formation de jeunes professeurs. Autrement dit, « on mettra les jeunes profs devant une classe dès qu'ils seront titulaires d'une licence ou d'un master, explique Jean-Marie Le Boîteux. Notre exigence immédiate, c'est que la masterisation ne soit pas mise en place à la rentrée 2010. »

Sans trop se faire d'illusions sur les suites de cette rencontre, les syndicats indiquaient en fin de semaine

Sarkozy invente la taxe inutile

Mardi 6 avril, en visitant une ferme à Buno-Bonnevaux (Essonne), Nicolas Sarkozy était reparti en campagne électorale. Après la cuisante défaite des élections régionales, le président de la République s'était attelé à la reconquête de son électoral traditionnel, en commençant par l'agriculture. Il y a abordé le dossier de la grande distribution. Ses idées ? Un « accord de modération » que le distributeur signerait avec les producteurs « quand les prix baissent terriblement », assorti d'une taxe additionnelle sur les surfaces commerciales « lorsqu'une production agricole n'aura pas fait l'objet d'un accord ». Autre invention lumineuse de M. Sarkozy, une taxe sur le prix de vente pour « compenser la baisse des prix » agricoles. Et pourquoi ne pas simplement lutter contre la baisse des prix ? ■

dernière que d'autres actions étaient déjà prévues. « Il y a une volonté de poursuivre le mouvement », affirme Louis Dilasser, promettant de nouvelles occupations des Draaf, avec une mobilisation élargie du côté de la CGT. Serait ainsi associées la CGT-Forêt et les syndicats CGT de l'ASP et de FranceAgriMer. ■

Yannick Groult